

# CAP C

Commission Administrative Paritaire des agents de catégorie C

du 23 avril 2026

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En 2026, plus de 3 000 recrutements de personnels civils, tous corps confondus, sont annoncés au sein du ministère mais, derrière ces chiffres, se cache une réalité préoccupante : le recours massif aux contractuels continue de primer sur les recrutements statutaires.

**FO Défense** l'affirme sans détour : Le ministère des armées ne peut pas se reposer durablement sur une telle précarité ! Sous couvert de flexibilité et de modernisation, cette politique provoque une érosion programmée du statut de fonctionnaires et une déstabilisation profonde des services.

Même si **FO Défense** est consciente que cette instance ne traite pas des sujets relatifs aux contractuels, elle souhaite dénoncer le sort réservé aux personnels contractuels. Ils sont considérés, aujourd'hui, comme une simple variable d'ajustement :

- Quand le besoin se fait sentir, on les recrute dans l'urgence.
- Et dès que la situation évolue, on les écarte, sans reconnaissance, ni stabilité, ni perspective.

Et sur le terrain, ce sont toujours les mêmes problématiques dénoncées : manque d'effectifs, surcharge de travail, manque de formation...

Cette politique a un impact considérable sur la santé mentale des agents pouvant conduire à des risques psychosociaux, voire des burn-out.

**FO Défense** ne cesse de le marteler : attirer et fidéliser les agents passe impérativement par de meilleures conditions de travail et une revalorisation réelle des salaires. Or, c'est tout l'inverse qui se produit.

**FO Défense** exige des mesures immédiates et une reconnaissance pleine et entière de la place des personnels civils, qui représentent près de 23 % des effectifs, notamment dans les métiers du soutien, qu'ils soient opérationnels ou communs.

Dans le même temps, l'explosion du coût de la vie, et en particulier celui de l'énergie et des carburants, rend tout simplement insoutenable le fait de se rendre au travail. Parcourir chaque jour de longues distances, souvent sans alternative, avec un carburant à 2,30 € le litre, devient un fardeau insupportable.



Combien de temps encore faudra-t-il attendre avant que des mesures, à la hauteur de la situation, soient enfin prises ?

Nous avons pourtant demandé au DRH-MD, lors de sa présidence à la dernière CAP C, de déployer massivement les équipements nécessaires au Télétravail au sein des organismes et l'application stricte de l'accord-cadre pour les agents qui en font la demande.

Cette mesure concrète, simple et de bon sens, préconisée par le commissaire européen à l'énergie et évoquée par le Président de la République tarde à être mise en place au sein du MINARM.

Malgré un budget conséquent pour le ministère des Armées, les personnels civils restent les grands oubliés. Leur quotidien ne s'améliore pas, bien au contraire. Cette situation n'est plus tolérable.

Enfin, certaines réformes en cours nous interrogent sur la portée réelle de celles-ci. Après la baisse de l'indemnisation des congés maladie ordinaire, le Gouvernement s'attaque, désormais, au temps partiel thérapeutique, en imposant des délais, des contraintes supplémentaires et des contrôles renforcés. Tout cela envoie un message clair : la priorité n'est plus la santé des agents, mais leur mise au travail coûte que coûte.

En ce qui concerne la réforme de l'ADP-PC, celle-ci relève des 12 travaux d'Hercule. Outre le fait que l'échéance de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juillet prochain s'avère difficile à respecter, des inquiétudes demeurent sur le qui fait quoi et comment ?

**FO Défense** restera vigilante quant au respect des droits individuels et collectifs des agents (Nouvelle Bonification Indiciaire, Indemnité Temporaire de Mobilité, Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise, etc...).

**En conclusion**, force est de constater que les mêmes revendications reviennent sans cesse, abordées maintes et maintes fois. On en vient, légitimement, à s'interroger sur la volonté réelle de l'administration d'apporter des améliorations concrètes à ces problématiques.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, **FO Défense** vous remercie de votre attention.

Arcueil, le 23 avril 2026

